



# INTER PRO35

# Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

RÉSISTER  
REVENDIQUER  
RECONQUÉRIR

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**MAI 2022**  
**N°238**  
**Au sommaire**



- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- UD 1<sup>ER</sup> MAI (P3)
- INFO (P4-5)
- EN DIRECT DES SYNDICATS (P6)
- EN DIRECT DE L'UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC ET CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

## LA CITATION DU MOIS

*"Il faut dire, que si nous devons la vérité aux travailleurs et je le pense à plus forte raison nous devons la vérité à nous mêmes."*



Alexandre HEBERT  
(1921-2010)  
lors du congrès de la CGT-FO en avril 1966

## LA GRANDE ILLUSION ?

La désignation d'Élisabeth Borne à Matignon ne fait que confirmer, s'il en était besoin, qu'il nous faut nous préparer à l'affrontement sur le terrain social.

Certains nous parlent de son attachement au dialogue mais façon Macron : Le gouvernement fixe le cap et les syndicats dociles négocient les virgules...

Elle a, à son passif, une liste déjà longue de mauvais coups dont la funeste réforme du chômage qui a spolié plus d'un million de privés d'emploi. Nous n'oublions pas non plus dans notre département, qu'elle a autorisé en tant que ministre du travail, le licenciement scandaleux de notre camarade Luc Perrot de Pôle emploi.

Dans un contexte national et international particulièrement menaçant pour les travailleurs actifs, retraités ou privés d'emploi, nous avons un besoin vital d'une confédération claire, combative, indépendante. De ce point de vue l'enjeu du prochain congrès confédéral à Rouen, du 30 mai au 3 juin, est évident, y compris pour tous ceux, au service du pouvoir, qui souhaiteraient voir FO rejoindre le camp, non pas des réformistes ce que nous sommes **au sens de la Charte d'Amiens**, mais des conformistes.

Face à eux, il nous faudra non seulement des résolutions claires, mais aussi, sauf à se contenter de postures vertueuses et d'une grande illusion, une équipe, à commencer par le Secrétaire Général, crédible pour les porter.

Les instances de notre Union Départementale se sont réunies lundi 16 mai. 29 camarades de la Commission Exécutive, représentant quasiment tous les secteurs du privé et du public, ont analysé les 2 candidatures au poste de Secrétaire Général de la confédération. Suite à une discussion sincère et respectueuse (même temps de parole pour tous les camarades) il a été fixé qu'en aucun cas, l'UD ne soutiendrait ni ne cautionnerait la candidature de Frédéric Souillot, considérant qu'elle ne correspondait ni aux orientations fondamentales de FO ni aux enjeux. Au final sur les 28 camarades ayant voix délibérative, 25 ont donc voté pour la candidature de Christian Grolhier, 1 pour celle de Frédéric Souillot et 2 camarades se sont abstenus. Le mandat que je porterai au congrès de Rouen est donc clair.

Nous ne nous laisserons abuser par aucune illusion ni du pouvoir, ni de ses subsidiaires. Nous avons un devoir collectif de lucidité et nous sommes plus que jamais assignés à résistance. C'est ainsi que nous rassemblerons les militantes et militants FO.

**VIVE LA VIE, VIVE LA SOCIALE ! VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !**

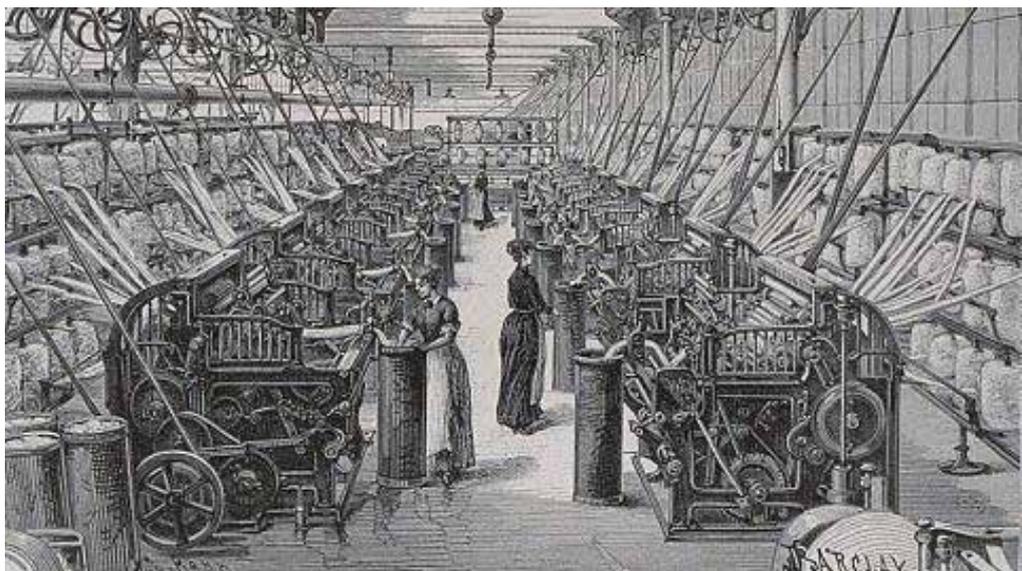
Rennes, le 23 mai 2022

Fabrice LERESTIF  
Secrétaire Général

## L'histoire du salariat

Né avec la révolution industrielle aux XVIIIe et XIXe siècles, le salariat évolue en se fracturant en sous-ensembles sous la pression d'un chômage toujours omniprésent, induisant exclusion, précarité et petits boulots.

Aux temps modernes (XVIe-XVIIIe siècles), le salaire des brassiers, manouvriers, journaliers (paysans), mais aussi des domestiques, des valets, des apprentis, était fort mince : une petite fraction de la récolte ou quelques pièces de monnaie. Le philosophe anglais John Locke écrit en 1696 : *"La part de l'ouvrier agricole, étant rarement plus qu'une maigre subsistance, ne donne jamais à ce groupement humain le temps ou l'occasion d'élever ses pensées plus haut ou de lutter avec les plus riches pour leur disputer leur part, sauf lorsqu'une détresse commune ou d'importance les unit en un seul ferment universel, leur faisant oublier le respect et les rend assez téméraires pour vouloir se tailler leur part à la force des armes."*



*"La part, sauf lorsqu'une détresse commune ou d'importance les unit en un seul ferment universel, leur faisant oublier le respect et les rend assez téméraires pour vouloir se tailler leur part à la force des armes."*

Avec la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, la main-d'œuvre ouvrière est désormais rassemblée dans un même lieu, l'usine. Arrive le salariat moderne. L'ouvrier est payé en fin de journée, puis en fin de semaine, en liquide. Dans ce siècle, le salaire est défini comme un prix et, comme n'importe quel autre prix, il est soumis aux fluctuations de l'offre et de la demande, donc de la concurrence.

### Le salariat contemporain

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la donne change. Les idées de Keynes font écho : le capitalisme a besoin pour fonctionner d'une demande forte et régulière de la consommation. Il faut que la production soit assurée, en faisant en sorte que l'emploi nécessaire y soit affecté. Et il faut compter avec les salaires. Pour Keynes, cela implique un certain interventionnisme de l'État. En matière salariale, l'application des principes keynésiens conduira à une double mutation. D'une part, l'instauration de mécanismes de protection sociale qui aboutissent au financement par les entreprises, directement ou par le biais de l'impôt, de revenus sociaux hors des salaires directs. Sera instituée aussi la fixation d'une sorte de norme salariale minimale par la loi (Smic), de même que par le contrat (généralisation des conventions collectives, incitation à la recherche d'accords interprofessionnels).

Depuis une trentaine d'années, certains libéraux, visant la baisse du « coût du travail », vantent des systèmes autres que le salariat, et peu importe ce que cela implique comme aggravation de la précarité pour le travailleur. La loi Madelin de 1993 a ainsi participé à encourager, à travers la fiscalité, les salariés à se mettre à leur compte, souvent tout en continuant à travailler pour leur entreprise, mais de façon indépendante. Dix ans plus tard c'est devenu le credo des gouvernements glorifiant le statut d'« auto-entrepreneurs », qui cependant s'auto-exploitent, ne pouvant souvent s'octroyer qu'une rémunération de misère. Dès 1985, Yvon Gattaz, alors président du CNPF, parlait de la création d'emplois "à contraintes allégées" ! Prendra également forme le concept d'emplois sans salaire en Grande-Bretagne et celui des emplois à 4-5 euros l'heure en Allemagne...

Publié le 7 mai 2022 / par **Christophe Chiclet, L'Info Militante**

#### **Le Manifeste du Parti communiste**

Dans son livre, Karl Marx écrit : *"La disparition des fonctions économiques de la famille patriarcale au moment de l'industrialisation a créé une société de masse. Ce phénomène a transformé les gens qui travaillaient en une masse d'individus égaux non différenciés."*

# 2 000 manifestants défilent dans le quartier du Blosne.

UD 1<sup>er</sup> mai



## .../ « MESSAGE D'UNITÉ »

Sur le plan des revendications l'intersyndicale se rejoint sur l'interdiction des licenciements, l'augmentation des salaires, l'abandon de la réforme de l'assurance chômage ou encore l'abandon définitif de la réforme des retraites. Les manifestants se montraient également satisfaits de la mobilisation à l'instar de Fabrice le Restif, secrétaire départemental de FO pour qui cette manifestation souligne « L'unité syndicale, l'unité des générations, l'unité des secteurs professionnels. C'est déjà un beau message ». Pour le syndicaliste : « Dans le monde de demain ce n'est pas aux salariés de payer l'addition de la crise » et d'ajouter « Il faut réfléchir ensemble comment mieux répartir les richesses, comment on peut éviter d'aller dans le mur, avec une crise sanitaire et écologique ».

Extrait Le Télégramme publié le 01 mai 2022



intervention de Lynda (EHPAD) et de Jacques devant l'hôpital Sud

## 260 manifestants à ST MALO



**"Les élections passent, les revendications demeurent" tel est notre fil à plomb de syndicalistes indépendants !**

### **DÉCLARATION FO CHU de RENNES à L'AG du 28 avril 2022, concernant les conditions de travail des personnels du CHU de Rennes.**

Depuis des années la dégradation des conditions de travail ne fait que s'amplifier. Cette aggravation s'est majorée avec la crise sanitaire (arrêts maladie, suspension, démissions, manque d'attractivité.....).

Le syndicat Force Ouvrière estime le besoin de création 200 000 postes dans le secteur sanitaire, pour retrouver une fonction publique hospitalière à la hauteur des enjeux d'un pays comme la France.

Mais, pour les Agences Régionales de Santé, il s'agit de poursuivre cette politique gouvernementale « Ma santé 2022 » et d'aller au bout de la logique des groupements hospitaliers et de continuer à fermer des lits et supprimer des postes. C'est cela qui crée l'épuisement et contribue à la fuite des personnels.

Les projets managériaux ne correspondent pas aux réalités de terrain : ils génèrent des situations conflictuelles entre cadres et agents et un manque de reconnaissance pour tous.

Force Ouvrière exige le respect à la vie privée des agents : droit à la déconnexion et l'arrêt des appels à domicile. Les remplacements doivent être effectifs au premier jour de toutes les absences.

**Nous demandons le respect des plannings et des congés, en particulier pour ceux déjà validés. La qualité de vie au travail passe en premier lieu par les effectifs.**

**Nous nous opposons à la poursuite effrénée de l'externalisation d'activités « essentielles » comme le bio nettoyage, entre autres.**

**Nous exigeons le maintien du régime actuel de notre système de retraite, le dégel du point d'indice, la revalorisation des grilles qui ne l'ont pas encore été dans le cadre du SEGUR, la revalorisation des heures de nuits, des dimanches et jours fériés, le versement de la prime grand âge à tous les personnels de gériatrie ainsi que la prime de soins critiques à tous les personnels de réanimation et de soins critiques, la reconnaissance des services d'urgences cardio ,gynéco, neuro vasculaire, et que les personnels de sécurité perçoivent aussi cette prime urgence.**

**Il faut donner envie aux personnels de venir et de rester à l'Hôpital public.**

**Ces revendications ne peuvent se faire entendre qu'avec la mobilisation de tous les personnels.**

Rennes, le 28 avril 2022

### **Résolution de la Commission Exécutive de l'UDR-FO du 35 du 29 avril 2022**

**La CE de l'UDR-FO 35 réaffirme ses positions :**

#### **NON AU REPORT DE L'ÂGE LÉGAL DE LA RETRAITE :**

Déjà, aujourd'hui, 50 % des personnes de 60 ans ne sont plus au travail. Repousser l'âge de la retraite, c'est mettre en faillite l'assurance-chômage et l'assurance-maladie. Repousser l'âge de la retraite, c'est vouer les retraités à des retraites de misère, à des petits boulots : le travail jusqu'à la mort.

#### **MAINTIEN DE TOUS LES RÉGIMES DE RETRAITE EXISTANTS ET DES RÉGIMES SPÉCIAUX :**

Ils sont basés sur la solidarité intergénérationnelle. Comme l'a écrit Yves Veyrier, le 19 avril 2022 : « *Ce n'est pas le régime actuel qui est défaillant, ni l'âge de départ qui est le problème de l'équilibre financier du système, mais les politiques économiques, menées depuis de nombreuses années, ayant échoué à assurer un emploi de qualité à toutes et tous de l'entrée dans la vie active jusqu'au moment de faire valoir son droit à la retraite.* »

Cette position est corroborée par le COR (Conseil d'Orientation des Retraites). Nous estimons que le déséquilibre actuel, consécutif à la dégradation de l'emploi (notamment due à la désindustrialisation du pays, au développement de la précarité et des emplois confinés aux bas salaires et au temps partiel) et aggravé par les conséquences de la crise sanitaire, demande(...) à redistribuer au profit de la Sécurité Sociale et des retraites, par des mesures fiscales contraignantes d'urgence, les bénéfices records qui alimentent les dividendes et les marchés financiers, alors que les entreprises bénéficient et ont bénéficié d'aides publiques massives. »

En 2021, le déficit de la branche-retraite (régime général et fonds de solidarité vieillesse) a été ramené à 2,6 milliards d'euros (à 1,1 milliard d'euros pour le régime de base Assurance vieillesse), selon les annonces de la Sécurité Sociale le 16 mars. C'est deux fois mieux que les prévisions, qui tablaient sur un « trou » de 5,8 milliards d'euros. Quant à l'Agirc-Arrco, le régime complémentaire des salariés du privé géré par les interlocuteurs sociaux, il a enregistré un excédent de 2,6 milliards d'euros en 2021 contre un déficit de 5,3 milliards d'euros en 2020.

**La CE de l'UDR-FO 35 maintient l'ensemble de ses revendications :**

#### **L'INDEXATION DES RETRAITES SUR LES SALAIRES et :**

- Le rétablissement de l'abattement fiscal de 10 % ;
- La suppression de la mise en place de la CASA :0,3 % pour la perte d'autonomie, payée par les seuls retraités, et détournée en partie de son objet ;
- Le rétablissement de la ½ part supplémentaire pour les parents isolés ayant élevé seuls leurs enfants quelle que soit la durée ;
- La suppression de la fiscalisation du supplément familial pour les parents ayant élevé 3 enfants ou plus ;

#### **LA PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE DANS L'ASSURANCE-MALADIE**

La CE de l'UDR-FO 35 exige la création de nouvelles EHPAD publiques en même temps que la mise en place de « 1 agent pour 1 résident » selon le Plan Grand Age de... 2009.

#### **LA DÉFENSE DE L'HOPITAL PUBLIC :**

Car les retraités sont les premières victimes du chaos de l'Hôpital public :

- arrêt immédiat des suppressions de lits et de postes et réouverture immédiate des 5 700 lits fermés depuis mars 2020 ;
- maintien et renforcement des SAMU en lieu et place du plan de fermetures annoncées ;
- formation de 20 000 infirmiers parmi les 250 000 aides-soignants ;
- plan de recrutement de 40 000 aides-soignants.

#### **LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS.**

Votée à l'unanimité.

# Pouvoir d'achat : pour combattre les inégalités, redonner de la vigueur aux salaires.

Les inégalités qui se creusent entre les plus riches et les plus pauvres, phénomène accentué par les mesures sociofiscales de ces dernières années, soulignent la nécessité de redonner aux revenus du travail toute leur portée. Et le combat contre la pauvreté passe forcément par la hausse des salaires.

INFO

"Nous avons soutenu le pouvoir d'achat en valorisant le travail et pendant tout le quinquennat, avec la prime d'activité, la défiscalisation des heures supplémentaires, la prime défiscalisée" assurait, très affirmatif le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, interviewé en mars par une radio. Après les mesures sur la fiscalité du capital, en 2018, en faveur des ménages très aisés (suppression de l'ISF, création du PFU), l'exécutif a décidé d'autres mesures, telle la poursuite de la réforme/suppression de la taxe d'habitation ou entre autres aussi, la fiscalisation de cotisations sociale (basculement sur la CSG).

Mais, selon une récente étude de l'OFCE (observatoire des conjonctures économiques), en tenant compte de l'évolution du taux d'emploi sur cinq ans, et de l'ensemble des mesures « sociofiscales », les 10% de ménages les plus aisés sortent largement gagnants comparés aux 10% des plus modestes. Pour les premiers, le gain moyen de pouvoir d'achat serait de 2 600 euros (par unité de consommation) sur cinq ans, quand il est plus de quatre fois inférieur pour les plus modestes... En ne tenant compte que des mesures « sociofiscales », le gain sur le revenu disponible des ménages est de 1 720 euros pour les 5% les plus aisés contre 65 euros pour les 5% les plus modestes.

*" Les gains de pouvoir d'achat liés aux revenus du travail sont quasiment stables depuis vingt ans "*

Pour l'OFCE, cela signe un creusement des inégalités. Par ailleurs, le gain de pouvoir d'achat, qui se concentre sur les personnes en activité et appartenant à la classe moyenne, renvoie plutôt aux effets de la croissance et aux mesures relevant de la fiscalité, dont sur le patrimoine, qu'à une hausse sensible du salaire brut. Augmentation que demande FO qui note que *" la pauvreté reste enracinée et augmente en France depuis plus de 15 ans "*. La confédération rappelle qu'une étude de l'Insee en 2021 indiquait qu'*" une personne sur cinq en France était en situation de pauvreté monétaire ou privation matérielle ou sociale "*, ce qui inclut des travailleurs.

L'OFCE remarque de son côté que *" les gains de pouvoir d'achat liés aux revenus du travail sont quasiment stables depuis vingt ans "*. L'observatoire constate encore que les ménages les plus pauvres, *" ont vu leur revenu disponible largement amputé par la réforme de l'assurance chômage, le nouveau mode de calcul des APL ou encore l'augmentation de la fiscalité indirecte "*. Plus largement, en 2021, *" 60 % des ménages auraient subi des pertes de pouvoir d'achat du fait du surplus d'inflation "*. Et c'était avant la guerre en Ukraine... La Banque de France prévoit qu'elle induira un choc sur l'économie, au moins jusqu'en 2024 avec une force incidence sur le pouvoir d'achat, conséquence que prévoit aussi l'Insee, estimant le recul à 0,9% sur l'année 2022. Reste donc, comme le demande FO à augmenter les salaires.

Publié le 16 mai 2022 / par **Valérie Forgeront, L'Info Militante**

## Gouvernement ou commando contre les travailleurs ?

La désignation du nouveau gouvernement, à la main de Mr Macron, ne fait que confirmer que les travailleurs du public comme du privé doivent se préparer à la confrontation sur le terrain social. Le soit-disant attachement au dialogue de M<sup>me</sup> Borne est à la façon du Président de la République : le cap régressif est fixé et seules les virgules sont à négocier avec des "intermédiaires", avec des parodies de concertation.

La réforme mortifère des retraites en sera un exemple frappant si on laisse faire la Macroneuse. Ils veulent taper vite et fort !

**FO n'est en aucun cas un "corps intermédiaire", notion particulièrement réactionnaire reprise par le Président de la République, mais un outil en défense des intérêts matériels et moraux de ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre.**

**D'ores et déjà FO Ille-et-Vilaine appelle à la préparation de la mobilisation syndicale dans l'unité pour que le malheur ne s'ajoute pas au malheur et qu'enfin, nous puissions prendre la main sur notre avenir et construire de nouveaux jours heureux.**

Communiqué de l'UD 20 mai 2022



**SDAS FO**



Une belle Assemblée Générale de combat du SDAS FO 35 le 10 Mai 2022

**FOCAM 35**



**LA LUTTE PAIE !**

L'intersyndicale a rencontré la Direction du Crédit Agricole ce mercredi 18 mai, suite au mouvement du vendredi 13 mai qui a réuni 60% des collègues de tous horizons et collègues confondus (une réussite!).

Voici leur ultime proposition acceptée par l'intersyndicale FO, CFDT, SNECA :

- Prime de 1000€ : 200€ chèque carburant 400€ supplément d'intéressement 400€ PEPA ;
- Télétravail 1 jour/semaine pour réseau et siège ;
- Baisse des objectifs commerciaux cette année de 10% ;
- Nouvel outil facilitant la déclaration des heures supplémentaires en janvier 2023 ;
- Chantier nouveaux horaires siège et réseau (septembre 2022) ;
- Refonte de la prime commercial et des objectifs (septembre 2022).

**FO MÉTAUX**

**MOBILISATION CHEZ SAFRAN  
FOUGÈRES**



**Débrayage de 10h à 11h devant les grilles de SAFRAN**  
Plus de 300 salariés dehors sur les 600 présents sur le site au moment du mouvement.

**Nouveau débrayage de 21h à 22h**  
50 salariés d'équipe de nuit ( 95% de l'effectif était dehors) et d'équipe d'après-midi sont sortis.

Nous avons été reçu par la Direction qui n'a pas le mandat pour pouvoir ouvrir des négociations sur nos revendications.

Nous risquons donc de devoir sortir à nouveau dans les jours ou les semaines à venir.

À suivre...  
Karen Davy DS FO



**CPRIA** BRETAGNE  
*Commission Paritaire Régionale  
Interprofessionnelle de l'Artisanat*

FO siège dans les commissions paritaires CPRIA, des structures régionales qui permettent d'améliorer la situation des salariés de l'artisanat.

**Aux dernières élections TPE 2021 FO a obtenu 2 sièges avec 13,10 % des voix.**

Pour FO, les CPRIA sont aussi l'opportunité d'approcher ces **4,5 millions de salariés des TPE, lesquelles représentent 20 % de l'emploi en France**, généralement sans représentants du personnel.

Les CPRIA ont vocation à examiner des questions telles que l'aide au dialogue social, l'accès à l'emploi, la connaissance et l'attractivité des métiers, les besoins de recrutement, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les conditions de travail, la santé, l'hygiène et la sécurité au travail ou encore les œuvres sociales et culturelles. Elles contribuent ainsi à la promotion de l'emploi dans les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité.

**Témoignages du dialogue social dans l'artisanat en Bretagne :**  
*« Syndicat Libre et Indépendant contre l'austérité gouvernementale et des financiers. Pour la défense des intérêts collectifs et individuels des salariés, quelle que soit l'entreprise. Force Ouvrière n'a d'autre ambition que de faire valoir les droits des salariés et les améliorer. »*

## STAGE TRAVAIL ET HANDICAP

Un stage « Travail et Handicap » se tiendra à l'Union départementale du 4 au 6 octobre 2022. Il sera animé par un camarade spécialisé de la confédération. Pour la bonne organisation, pensez déjà à vous pré-inscrire en appelant l'UD au 02 99 65 36 50 de manière à recevoir dans les temps la fiche d'inscription et ensuite la convocation.

Ce stage est ouvert à tous les camarades désireux de mieux intégrer ce sujet important dans leur activité syndicale.



EN DIRECT  
DE L'UD

### Important et urgent : Inscriptions stages

Compte tenu des délais qui nous sont imposés, il faut d'ores et déjà penser rapidement à s'inscrire aux stages :

"Comité Social et Économique"  
du 17 au 21 octobre  
(avec des conditions particulières d'inscription)

"Connaitre ses droits"  
du 15 au 17 novembre

Contactez l'UD pour ces inscriptions au 02 99 65 36 50  
ou envoyez nous un mel à :  
[ud.fo35@wanadoo.fr](mailto:ud.fo35@wanadoo.fr)

### L'AFOC VOUS INFORME :

## AFOC<sub>35</sub> ÉLECTIONS HLM 2022

Tu es (ou tu en connais) locataire chez :



- NÉOTOA
- AIGUILLON CONSTRUCTION
- ESPACIL HABITAT,
- LES FOYERS,
- FOUGÈRES HABITAT,
- ÉMERAUDE HABITATION
- LA RANCE

Nous avons besoin de :

- **CANDIDAT-E-S** pour représenter les habitant-e-s, pour quelques réunions par an par exemple pour les projets de réhabilitations...
- **BÉNÉVOLES** pour faire la campagne dans ta ville, ton quartier ou ton immeuble.

Appeler l'AFOC 35 au 02-99-65-36-66  
[afoc.illeetvilaine@gmail.com](mailto:afoc.illeetvilaine@gmail.com)

ET NOUS AURONS BESOIN DE TOUTES  
ET TOUS POUR FAIRE VOTER AFOC !

## COMMISSION HANDICAP

### PERMANENCES Handicap-Emploi

Accès aux droits des accompagnants

Sur rendez-vous  
tous les 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois  
tél. : 02.99.65.36.60

### PETIT MOT DES TRÉSORIERES :

N'oubliez pas d'effectuer le règlement des timbres pour l'année 2021, à votre règlement **merci de noter le nombre de timbres en retour à votre FD.**

**Prix du timbre 2022 maintenu à 4,95€**

Les commandes 2022 dans e-fo ne seront validées qu'après réception des règlements de l'année 2021, d'autant plus que l'année 2022 sera l'année du congrès de la confédération

Comme toujours nous sommes à votre disposition pour vous épauler dans ces démarches administratives nous sommes facilement joignables à l'adresse :  
[tresorerie.udfo35@orange.fr](mailto:tresorerie.udfo35@orange.fr)

**AFFICHE POUR VOS PANNEAUX**

**En 2022  
c'est décidé ...**



**J'ADHÈRE!**



Union Départementale  
Force Ouvrière  
d'Ille-et-Vilaine  
35, rue d'Échange 35000 RENNES  
Tél. : 02.99.65.36.50 Fax : 02.99.31.64.32



**Clin d'œil du PATOCHE**

**DANGER !  
1ère Ministrégressive**

MAINTENANT  
C'EST AU TOUR  
DES RETRAITES !



PATOCHE  
05/2012

**Nos stages STAGES CFMS 2022**

DATES	INTITULÉ	DURÉE
Lun 27 juin au Vend 1 juillet	DÉCOUVERTE DE FO	5 jours
Lun 26 au Vend 30 septembre	DÉCOUVERTE DE FO	5 jours
Lun 17 au Vend 21 octobre	COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	5 jours
Mar 15 au Jeu 17 novembre	CONNAÎTRE SES DROITS	3 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS,  
il est possible de s'inscrire à un stage identique  
DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :  
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

**ABROGATION DES LOIS  
SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES**

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,  
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

**Nos Unions  
Locales**

**FOUGÈRES**

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES  
**02.99.99.00.49**  
ulfofougeres@orange.fr  
Tous les mardis après-midi,  
(juridique : un lundi sur trois)

**RENNES**

35, rue d'Échange 35000 RENNES  
**02.99.65.36.60**  
ulforennes@gmail.com  
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

**ST MALO**

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO  
**09.66.96.37.97**  
ulfostmalo@wanadoo.fr  
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

**GUICHEN**

**07.83.67.25.78**  
ulfoguichen@gmail.com

**VITRÉ**

**02.99.74.42.80**  
ulfovitre@orange.fr

**REDON**

1, rue du Tribunal 35600 REDON  
**02.99.71.16.48**  
**06.26.88.51.88**  
fo.redon@yahoo.fr

**PERMANENCES**

**AFOC**

**35**

Informier  
Conseiller  
Défendre  
Représenter  
Accompagner

**L'AFOC 35**

**ASSURE SES  
PERMANENCES  
UNIQUEMENT  
SUR RDV**

**CONTACTEZ-NOUS :  
TÉL. : 02 99 65 36 66**

**POUR PLUS D'INFOS :**



**Pensez à vos timbres :  
commande, paiements  
et suivi sur eFO.**

**TIMBRES 2022 : 4,95 €**  
tresorerie.udfo35@orange.fr